

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA SEANCE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 22.12.2022

Présents :

Pour la Commune

Monsieur Michaël BUSINE, Bourgmestre
Mesdames Axelle CHANTRY et Carine BREDA, échevines
Messieurs Jean DELESTRAIN, échevin
Mesdames Ophélie HUVENNE et Véronique DURENNE conseillères
Messieurs Yves WILLAERT, Thierry EEMAN, Daniel GORLOO, Damien CUIGNET, Sylvain HOVINNE conseillers

Madame Justine SOYEZ, Directrice générale, ff

Absents et excusés : Michel BATAILLE, Anne DEBOUVRIE, Emilie LAURENT, Yves DUMONCHAUX, Jean-François HEMPTE

Pour le C.P.A.S.

Monsieur Alain HUVENNE, Président
Mesdames Marie-Jeanne LEROY, Lucille DELEU, Myriam WILDEMAN, conseillères
Messieurs Germain CARDON, Guy BOUVRY et Christian BRUYNEEL, conseillers

Madame Aurélie LETANGRE, Directrice générale du C.P.A.S.

Absents et excusés : Régine DUQUESNE

Monsieur Michaël BUSINE, Bourgmestre, ouvre la séance à 19h05 et souhaite la bienvenue aux participants.

Abordant l'ordre du jour :

- 1. Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS.**
- 2. Economies d'échelles et suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la Commune.**

Monsieur le Bourgmestre donne la parole à Monsieur Alain HUVENNE président du CPAS.

Monsieur Huvenne présente le rapport des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS.

Il met en avant la nouvelle synergie mise en place avec la distribution des repas au sein de la crèche communale. Tout le monde est satisfait, c'est un très bel exemple.

Madame Breda signale que le personnel est content également.

Monsieur le Bourgmestre prend la parole, il ajoute que le but était de reconcentrer les puéricultrices dans leur travail, raison pour laquelle cette solution a été apportée.

Madame Breda précise qu'il y a une bonne communication entre la commune et le CPAS.

Monsieur le Bourgmestre demande s'il y a d'autres remarques.

Personne ne prend la parole.

Monsieur Huvenne poursuit l'analyse.

Monsieur Huvenne félicite le service travaux ainsi que le service environnement suite aux divers travaux effectués (plantation des arbres à la maison de repos, reconstruction du mur mitoyen Home et Mr Deschamps,...).

Monsieur Huvenne annonce que nous avons reçu la nomination de Madame Camille DEDEUWAERDER pour le poste de Directrice Financière à Comines, ce qui nous permet d'avancer dans le dossier.

Nous allons pouvoir procéder dans les prochaines semaines à l'appel à candidat pour le poste de Directeur Financier commun. Il espère pouvoir trouver une bonne formule car il tient à préciser qu'avec le Receveur régional actuel, il rencontre quelques petits problèmes et qu'il n'est pas toujours évident de travailler dans de bonnes conditions. En effet, il est présent deux heures par semaine ce qui rend les choses compliquées.

Au sujet des panneaux photovoltaïques, Monsieur Huvenne dit qu'il y a peut-être des subsides à aller chercher.

Monsieur le Bourgmestre confirme qu'il y a un appel à projet qui doit être rentré pour fin mars.

Monsieur Huvenne clôture et demande s'il y a des questions ou remarques ;

Monsieur Willaert s'interroge quant au poste de Directeur Financier commun.

Monsieur le Bourgmestre précise qu'il devait attendre la démission officielle, nous l'avons reçue, nous pouvons donc lancer l'appel à candidat. Le point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil. "

Monsieur Willaert demande ce que l'on peut faire pour résoudre le problème de la présence de deux heures par semaine du Receveur régional actuel.

Monsieur Huvenne dit qu'il faut prendre son mal en patience et attendre le nouveau Directeur financier en 2023.

Monsieur le Bourgmestre demande s'il n'y a plus d'autres remarques, en l'absence de remarques, le rapport est approuvé.

Monsieur le Bourgmestre passe au point n°2. Comme chaque année, aucun doublon au niveau des emplois n'est constaté.

Monsieur Huvenne informe que l'ouvrier engagé dernièrement au sein du CPAS a une qualification en sanitaire, il a eu de très bons échos, la commune ne doit donc pas hésiter si besoin.

1. Avis remis par le CODIR commun en sa séance du 03.11.2022

Remarques : réunion CODIR entre DG communal, DG du CPAS, DF f.f. communale et receveur régional du CPAS

2. Avis remis par le comité de concertation en sa séance du 16.11.2022

Remarques : /

3. Validé par le conseil conjoint en sa séance du 22.12.2022

Amendements : /

Tableau des synergies existantes

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat
Promotion de services	Réalisation	Le CPAS peut promouvoir ses services et activités dans l'info communale, sur le site internet de la Commune, sur la page FB de l'administration communale (en plus de la page FB du CPAS), dans le prospectus remis lors de la séance d'accueil des nouveaux habitants de l'entité de Celles. Mode déléгатif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable de communication	Mise à jour régulière en fonction des événements à communiquer	Optimal
Plan de cohésion sociale	Réalisation	Les assistantes sociales du CPAS et le directeur de la maison de repos assistent aux réunions de coordination sociale en présence des différents intervenants sociaux. Mode coopératif	AC	DG communal DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable du PCS	Collaboration par la publicité des actions menées et par la possibilité de toucher directement les familles précarisées répondant aux critères des actions du PCS.	Depuis 2014, les AS réalisent l'enquête sociale permettant l'accès au module du permis de conduire organisé par le PCS. Elles participent à la mise en place de « la donnerie » en

						<p>cours de relocalisation.</p> <p>Autres actions en commun : séance d'information sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, potager partagé et espace de compostage à Pottes, séance d'information job étudiants, life box, environnement sans tabac, etc.</p>
Opération « Eté solidaire »	Réalisation	Projet permettant l'engagement de jeunes durant les vacances d'été	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable du PCS	Mise à disposition par l'AC de jeunes pour différentes tâches à destination du public précarisé	<p>Depuis quelques années, mise à disposition d'étudiants durant l'été pour l'enlèvement des encombrants et, éventuellement effectuer différents petits travaux</p> <p>d'entretien, de jardinage, ...</p>

Repas	Réalisation	Le CPAS confectionne et livre les repas dans les deux écoles communales de Pottes et Escanaffles et dépanne ponctuellement la crèche communale de Pottes. Mode déléгатif	CPAS	DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef de cuisine de la MRS	Le CPAS prend en charge la confection des repas scolaires, plaines de vacances, réunions, etc. ainsi que la livraison.	Depuis 2015, la cuisine de la MRS du CPAS confectionne les repas qui sont livrés directement dans les 2 écoles. Depuis 2021, confection également des repas pour les plaines de vacances et depuis 2022, dépannages ponctuels pour la crèche communale.
Maintenance des bâtiments du CPAS par le service communal des travaux	Réalisation	La commune assure l'entretien des bâtiments et abords du CPAS et répond aux demandes d'interventions par son service technique. Mode déléгатif	AC	Le DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	La commune assure les réparations et l'entretien des bâtiments et abords du CPAS	Quelques exemples concrets : entretien des bâtiments (ILA, épicerie sociale), entretien des espaces verts, tonte pelouses de la MRS, déménagements / emménagements
Conseiller en prévention	Mission	La commune met son conseiller en prévention à disposition du CPAS à raison de 50% de son temps	AC	Le DG communal Le DG du CPAS	Le conseiller en prévention communal intervient principalement à	Agrément reçu pour la création d'un comité de concertation de base commun mis

					la MRS en soutien à la conseillère en prévention (niveau de base) en place à la MRS	en place effectivement
Bâtiment commun	Réalisation	Les bureaux administratifs du CPAS sont installés au sein de la « Maison de l'Entité » depuis juillet 2016, la maison de repos met un local à disposition pour les vaccinations, visites médicales, etc.	AC	DG communal DG CPAS	Installation dans le bâtiment commun : au premier étage en juillet 2016, au troisième étage depuis juillet 2018.	Permet l'utilisation de locaux communs (salles de réunion) et l'économie pour le CPAS de loyer, charges, ... mais également l'entretien des locaux (nettoyage entre autres) par le personnel communal
Convention de trésorerie	Réalisation	Signature d'une convention de trésorerie le 29.08.2016 Mode coopératif	AC & CPAS	DF communal et receveur régional du CPAS	Mise à disposition de trésorerie	Les receveurs se sont accordés sur la mise à disposition d'un montant de 250.000€ au CPAS, versé fin octobre 2016. La DF communale et le receveur régional du CPAS adaptent le montant à accorder au CPAS en cas de besoin.

Carburant	Réalisation	Mise à disposition de la citerne de la commune pour l'alimentation en carburant des véhicules du CPAS Mode délégitif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	Les 5 véhicules du CPAS peuvent s'approvisionner en carburant auprès de la citerne de l'AC	Depuis 2016, les ouvriers du CPAS s'approvisionnent en carburant. Refacturation par l'AC au CPAS, au prix coûtant. Economie
DF commun	Réalisation	Engagement d'un DF commun aux deux administrations Mode coopératif	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Désignation d'une DF locale pour les deux administrations	Depuis le 15/12/2021 et pour une durée d'un an, la DF locale commune est en congé pour stage dans une autre administration. Si elle devait démissionner, il conviendra de lancer une procédure de constitution d'une réserve de recrutement pour un(e) DF local(e) commun(e).
Service postal commun	Réalisation	Mise à disposition de la timbreuse du CPAS à l'AC et mise à disposition d'un agent communal pour les dépôts à la poste.	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Mise à disposition et approvisionnement de la timbreuse par le CPAS + collecte des recommandés du CPAS par	Depuis 2017, les agents de l'AC peuvent utiliser la timbreuse se trouvant dans les bureaux du CPAS.

		Mode délégitif			un agent communal	Refacturation à l'AC par le CPAS. Depuis 2022, l'agent communal en charge du courrier propose son aide au CPAS.
Bibliothèque	Réalisation	Prêt de jeux pour la journée de Saint-Nicolas au profit des enfants des bénéficiaires et du personnel du CPAS Mode délégitif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la bibliothécaire	Mise à disposition de jeux en bois	Depuis deux ans, une assistante sociale du CPAS contacte la bibliothécaire afin de convenir du prêt de matériel pour la journée de St Nicolas, et ce, gratuitement.
Convention avec la bibliothèque	Réalisation	Conclusion d'une convention entre le CPAS et la bibliothèque	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la bibliothécaire	Permettre l'accès gratuit à la bibliothèque des personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale	Les AS participent à la réunion du conseil de développement de la lecture constitué d'associations agissant dans le cadre de la culture, de l'insertion sociale, de l'enseignement...
Logements	Réalisation	Mise à disposition de logements de transit et	AC et CPAS	DG Communal	Accompagnement social des	Collaboration efficace, les

		d'insertion		DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable logement et aux assistantes sociales	locataires par les AS du CPAS	logements disponibles ne sont jamais vides
Serveur informatique commun	Réalisation	Analyse technique afin de déterminer si le serveur de l'AC peut accueillir le CPAS. Prévoir un câblage en fibre optique	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable informatique	Budget 2020 : - Migration à charge du CPAS - Câblage à charge de la commune	Un seul serveur informatique pour les 2 entités. Une seule ligne explore au lieu des deux actuellement (330€/mois pour le CPAS et 418,18€/mois pour la Commune) Un seul serveur à remplacer et entretenir pour les 2 entités
Convention art. 60	Réalisation	Certains travailleurs engagés sous contrat art. 60 sont mis à disposition de l'AC → signature d'une convention de mise à	CPAS	DG CPAS	Les intéressés restent à charge du CPAS. Signature de la convention par les	Au cas par cas pour le service travaux, le service environnement ou le service entretien.

		disposition à chaque contrat			représentants des 2 entités afin de pouvoir mettre à disposition du personnel selon les besoins et les disponibilités de part et d'autre	
Taxi social du CPAS	Réalisation	Utilisation du taxi pour de courts trajets	CPAS	DG CPAS	Facturation à l'utilisation	Transports divers occasionnels dont la fête des aînés.

Tableau des synergies programmées

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Moyens dégagés	Résultat attendu (quantifiable)	Délai
Renowatt	Mission	Réalisation d'audits énergétiques	AC	DG communal	Gratuit (subsidé)	Audit PEB de la MRS	A relancer en 2023 en fonction des résultats du certificat PEB
Mutualisation des services	Mission	RH, comptabilité, salaires, marchés publics « backup » des services	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	En fonction des appels à backup	Backup des services en cas d'absence de ressources clés de part et d'autre	31/12/2023
DPO (Data Protection Officer)	Mission	Analyse de risque, registre de traitement des données, conseils ponctuels, etc.	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Recherche de mutualisation avec d'autres communes et/ou CPAS, crédit budgétaire à prévoir au budget 2023 communal	Analyse de risques pour fin juin, registre de traitement des données pour fin d'année	30/06/2023

Livres, publications diverses	Moyens	Partage des abonnements, acquisitions	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Dresser l'inventaire des abonnements et publications (ouvrages, etc.) dans les 2 institutions. Créer une bibliothèque commune.	Eviter les achats en doublon. Mettre en commun pour promouvoir la connaissance	01/03/2023
-------------------------------	--------	---------------------------------------	-----------	------------------------	--	---	------------

Tableau des marchés publics-+

Intitulés (marché ou groupe de marchés)	Type (travaux, fournitures, services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués par la Commune				
Carburant	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Attribué pour une réduction de 0,18 € TVA _c / litre sur les prix officiels	22 octobre 2021
Portefeuille d'assurances	Services	Procédure ouverte	92.200,68 €	14 novembre 2018
Financement des dépenses extraordinaires	Services	Procédure négociée sans publication préalable		12 août 2021 – reconduction
Mazout de chauffage	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Réduction de 0,06 € TVA _c / litre sur prix officiel	22 octobre 2021
Marchés publics attribués par le CPAS				
Boissons	Fournitures	Procédure ouverte avec publicité européenne – lot boissons	47.393,06 € TVAC	31 mai 2022
Nettoyage des vitres	Services	Procédure négociée sans publication préalable	11.071,50 € TVAC	21 janvier 2020 - reconduction

Matrice de coopération – Niveau année 2022

	Service Achats	Service Ressources humaines	Service Maintenance	Service Informatique	TOTAL
Fonctionnement	2	1	2	2	7
Management	2	1	2	2	7
Compétences	2	1	2	2	7
Formalisation	2	1	2	2	7
Ressources et outils de gestion	2	1	2	2	7
TOTAL	10	5	10	10	35/100

Monsieur le Bourgmestre tient à remercier l'ensemble des mandataires tant du CPAS que de la Commune pour le travail effectué tout au long de l'année.

Monsieur le Bourgmestre remercie les participants et clôture la séance à 19h20.

La Directrice générale, ff,
J. SOYEZ

Le Bourgmestre,
M. BUSINE

La Directrice générale du CPAS,
A. LETANGRE

Le Président du CPAS,
A. HUVENNE